

Message aux parents

Chers parents,

La municipalité, le comité des loisirs et la CORPORDEL se font un plaisir de vous annoncer la venue d'un service de garde lors de la période scolaire. Dès le 28 août 2017, les jeunes de l'école primaire de Saint-Noël pourront profiter du service offert. Les heures de garde seront les suivantes :

- 7 h 00 à 8 h 30;
- 11 h 30 à 12 h 30;
- 15 h 00 à 18 h.

Voici les tarifs reliés au service de garde pour l'année 2017 – 2018 :

	Régulier	Occasionnel
Jour de classe	8,50 \$ / jour	10 \$ / jour
Arrêt pédagogique	16 \$ / jour	16 \$ / Jour
Période avant les cours 7 h à 8 h 15		4,70\$ / heure
Période du midi 11 h 30 à 12 h 30		4,70 \$ / heure
Période après les cours 15 h à 18 h		4,70 \$ / heure

Le service de garde ouvrira ses portes à partir du 28 août 2017, à 7 h 00. Les parents qui désirent inscrire leur enfant sont invités à remplir la fiche d'inscription se trouvant au verso de cette feuille et à la retourner par courriel à francinegagne28@gmail.com. La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la municipalité : <http://www.st-noel.com/joindre.html>. Les parents qui ne seraient pas en mesure de retourner la fiche par courriel sont invités à la remplir et à la remettre le lundi matin lorsqu'ils iront déposer leur enfant au service de garde.

Dans l'attente d'une réponse de la Commission scolaire concernant la location d'un local, nous vous demandons de venir porter et chercher votre enfant au local des loisirs. Nous vous aviserons de tout changement concernant le local dès que possible. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le service de garde sera indépendant de la Commission scolaire. Pour toute question le concernant nous vous demandons de faire appel à Sonia Couture, notre ressource en loisir, au 418 631-9834 ou loisirouest@gmail.com. En son absence, Manon Caron directrice générale de la municipalité de Saint-Noël, pourra répondre à vos questions au 418 776-2936.

Fiche d'inscription pour le service de garde

Renseignements sur l'enfant	
Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :
Adresse :	
Date de naissance :	Téléphone :
Sexe :	Niveau de scolarité (présentement) :
Numéro d'assurance maladie :	Expiration :
Nom de la mère :	Nom du père :
Cellulaire mère :	Cellulaire père :
Courriel du parent :	

Personnes à rejoindre en cas d'urgence		
Nom du parent :	Téléphone :	Cell :
Nom du parent :	Téléphone :	Cell :
Autre personne à contacter en cas d'absence des parents		
IMPORTANT : cette personne doit être disponible sur les heures du service de garde		
Nom :	Lien avec l'enfant :	
Téléphone :	Adresse :	

Heures de garde (cochez les heures et journées appropriées)					
Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h à 8 h 15					
11 h 30 à 12 h 30					
15 h à 18 h					

Questions	Oui	Non
J'autorise mon enfant à revenir seul à la maison		
Mon enfant doit attendre qu'on vienne le chercher		

Personnes pouvant venir chercher votre enfant au service de garde :

Identification de la personne : Téléphone :

Identification de la personne : Téléphone :

Identification de la personne : Téléphone :

FICHE DE SANTÉ (Il est important de déclarer tout cas particulier chez l'enfant)
(veuillez prendre note que le personnel n'administre pas de médicaments).

Votre enfant souffre-t-il ?	NON	OUI	Précisions
Allergies			
Votre enfant prend-il des médicaments?			
Autres maladies			

Le parent s'engage à payer la ou les journées précisées à la présente entente. Les journées retenues à la signature peuvent être modifiées chaque mois à la demande du parent. Le registre des présences permettra d'ajuster la facturation en conséquence.

Le parent doit respecter les heures de fermeture prévues à l'entente, selon la plage horaire qui est de 18 h. Aucun retard ne sera permis, à défaut de quoi **le parent** devra déboursier un montant de 5,00 \$ supplémentaire facturable dès la première minute de retard :

- exemple : **arrivée du parent** à 18 h 01, surplus de 5 \$; **arrivée du parent** à 18 h 16, surplus de 5 \$ **arrivée du parent à 18 h 31**, surplus de 5 \$ et ainsi de suite. Donc, **un parent** qui arrive à 18 h 31 s'engage à défrayer 25 \$ pour l'utilisation du service.

Un registre quotidien des présences sera tenu par la responsable du service de garde et signé par le **parent** à son arrivée. Une facturation sera transmise **au parent** pour une période de deux (2) semaines, payable la semaine suivante.

Il est possible d'utiliser le service de garde de manière ponctuelle. **Le parent** devra aviser la responsable dans les meilleurs délais lorsque **l'enfant** devra demeurer au service de garde. Toutefois, si ce besoin ponctuel devient récurrent sur une période de quatre (4) semaines, **le parent** devra alors signer une entente.

Je certifie que j'ai pris connaissance du contrat d'engagement du présent document et je m'engage à le respecter. Je vous confirme également que toutes les informations fournies sur la fiche d'inscription sont exactes.

Signature du parent ou du tuteur

Date